



3249 - Actions mémorielles

Répartition de subventions au titre
de l'aide aux actions mémorielles.

Rapport n° CP/2014/523

Service gestionnaire :
Service du patrimoine culturel

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation une proposition d'intervention du Département au titre de l'aide aux actions mémorielles.

Le Département du Bas-Rhin apporte son soutien aux associations du monde combattant, ainsi qu'à des projets associatifs et institutionnels à caractère mémoriel.

A ce titre j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la proposition de subvention suivante :

L'Association des Orphelins de Pères "Malgré-Nous" d'Alsace-Moselle

Dans le cadre du 70^e anniversaire du débarquement, "l'Association des Orphelins de Pères Malgré-Nous d'Alsace Moselle" prévoit pour la première fois le déplacement d'une délégation en Normandie. Cette présence a pu se concrétiser grâce à l'engagement de "l'Association de Solidarité Normande aux Incorporés de Force Alsaciens et Mosellans" qui œuvre depuis plusieurs années pour une meilleure reconnaissance de l'incorporation de force, notamment en recueillant les témoignages concernant le vécu commun entre la population locale et les incorporés de force alsaciens et lorrains déserteurs. La délégation se composera de 9 personnes dont 4 anciens incorporés de force (2 Haut-Rhinois et 2 Bas-Rhinois). Le budget prévisionnel s'établit à 5 500 €, le Département étant sollicité à hauteur de 900 €.

La commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire a émis un avis favorable, lors de sa dernière réunion, pour cette proposition.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30499	65-6574-311	29 204,00 €	13 204,00 €	900,00 €

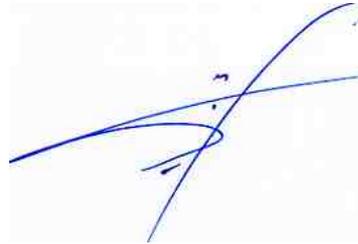
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer, au titre de l'aide aux actions mémorielles, une subvention de 900 euros à l'association des Orphelins de Pères

"Malgré-Nous" d'Alsace-Moselle, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental.

Strasbourg, le 19/08/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL